



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service eau et risques
Unité Police de l'eau et des milieux aquatiques
Affaire suivie par : C. Melusson
Tél : 04 68 38 10.73
Mél : christophe.melusson@pyrenees-orientales.gouv.fr
Nos réf : 662020-000253

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Perpignan, le 16 juin 2021

RECOMMANDÉ AVEC A/R

Monsieur le Président,

Par courrier du 20 novembre 2020, je vous ai adressé le récépissé de déclaration, au titre du Code de l'environnement (eau et milieux aquatiques), concernant le projet de construction d'une champignonnière sur le site de l'Espace Entreprise Méditerranée situé sur la commune de Rivesaltes, dossier enregistré sous le numéro 66-2020-00253.

Je vous confirme que le récépissé n° 66-2020-0253 délivré pour votre projet précité vaut accord de déclaration et que vous pouvez prendre toute mesure en vue d'engager cette opération.

Cette autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations, notamment de celles liées à l'urbanisme.

Je vous informe également qu'un exemplaire du dossier de déclaration, du récépissé et de la présente lettre sont transmis à la mairie de Rivesaltes, pour communication à toute personne qui en ferait la demande et pour affichage du récépissé pendant un mois minimum.

Le récépissé sera mis à la disposition du public sur le site internet de l'État dans les Pyrénées-Orientales pendant un délai d'au moins six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le Président
SAS MAISON VIALADE
Marché Saint-Charles
940 Avenue de Londres
BP 45038
66030 PERPIGNAN

Pour le Directeur départemental des territoires et de la mer
Le Chef du service eau et risques

Nicolas RASSON